

BUCHY... COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU MOULIN D'ECALLES

Patrick Chauvet élu président

Jeudi soir, les 41 élus et adjoints qui constituent la communauté de communes du Moulin d'Ecalles, ont choisi leur président. C'est désormais Patrick Chauvet, maire de Buchy et qui assuré l'intérim lors de la disparition de Michel Benoist, qui a repris les rennes de la CCME.

Un air de rentrée des classes soufflait dans la salle de la mairie de Buchy. D'un côté, les habitués qui prennent rapidement leur place. De l'autre, les nouveaux élus et adjoints qui découvrent le monde de l'intercommunalité. L'objectif de l'assemblée de jeudi soir a été d'élire le successeur de Michel Benoist à la tête de la communauté de communes du Moulin d'Ecalles, mais aussi de désigner les vice-présidents.

C'est Patrick Chauvet qui assurait l'intérim après la disparition de l'ancien président qui a ouvert la séance. Ensuite c'est Jean-Pierre Rousseau, maire de Bosc-Bordel, doyen des élus qui a pris place pour le déroulement des élections, assisté de Perrine Serano, adjointe à Blainville-Crevon et d'Annick Langlois, adjointe à Morgny-la-Pommelaye.

L'élection du futur président de la CCME approche, Jean-Pierre Rousseau interroge l'assemblée sur les candidats au poste de président. Patrick Chauvet se manifeste. Ce dernier prend la parole pour se présenter, voire se représenter auprès des élus, et évoque sa vision de l'action publique. L' élu rappelle sa définition de l'intercommunalité par "tous ensemble pour prendre des décisions". Seul en lice, c'est avec 38 bulletins à son nom qu'il est désormais président de la Communauté de communes du Moulin d'Ecalles. Ce dernier reprend la parole, ému. "Nous avons la confiance des habitants, et devons répondre aux attentes de



Patrick Chauvet prend la succession de Michel Benoist.

la population. Nous avons besoin de démontrer notre cohérence, d'avoir des actions avec plus de lisibilité. Nous devons optimiser nos moyens en fonction de nos ressources".

Moins de vice-présidents

Une fois élu, Patrick Chauvet a évoqué un nouveau mode d'organisation au sein de la CCME, et les enjeux. Désormais le nombre de vice-président est de quatre (contre cinq ces dernières années). Néanmoins, les membres du bureau seront plus importants.

Des exemples de vice-présidence ont été soumises : affaires générales et finances ; aménagement de l'espace / tourisme / urbanisme ; attractivité du territoire (zone d'activité, maison de l'emploi..)

et service à la personne (culture, gestion des ordures ménagères...) avec dans chacune des ces quatre vice-présidence des déclinaisons

► Le bureau

Dix membres ont été élus afin de représenter le bureau : Guy Pruvost (Bierville), Jean-Bernard Dupressoir (Blainville-Crevon), Jean-Pierre Rousseau (Bosc-Bordel), Jacques Sellier (Bosc-Roger-sur-Buchy), Norbert Cajot (Catenay), Daniel Chabé (La-Rue-Saint-Pierre), Georges Molmy (Yquebeuf), Pierre Palenne (Vieux-Mainoir), Pascal Robinet (Buchy), Denis Leboucher (Bosc-Edeline).